

TRIBUNE LIBRE JUIN 2010

Nouvel adjoint

Alors que nous traversons une crise économique sans précédent, alors que les entreprises locales souffrent et sont contraintes de licencier, Monsieur Le Maire qui ne cesse d'évoquer un manque de moyen financier nomme un nouvel adjoint.

Monsieur Barban qui nous coûtait jusque là 300€ par mois comme délégué au personnel, nous coûtera désormais plus de 800€ par mois (10 000 € par an avec les charges) pour un travail identique, mais avec le titre d'adjoint en charge du personnel.

Qui peut se vanter d'avoir une telle augmentation?

Il y a déjà du personnel compétent pour s'occuper des départs à la retraite, de la formation et des évolutions de carrière....

De plus, les questions posées par des conseillers municipaux de la majorité, lors du conseil, montrent que la fonction de ce nouvel adjoint n'est pas clairement définie.

Résultat : Monsieur Barban a égalisé le score de Madame Libman nommée depuis peu adjointe à la culture: 14 voix sur 27.

Au fil des conseils municipaux, il devient de plus en plus difficile à Monsieur le Maire d'obtenir une majorité dans son propre groupe.

S'il fallait nommer un 7^{ème} adjoint, il nous semblait prioritaire de remplacer l'adjoint démissionnaire du handicap et de la dépendance. Mais Monsieur le Maire a confirmé que ce poste n'existera plus à l'avenir. Adieu les promesses électorales!

Emploi des jeunes

Monsieur le Maire refuse toujours d'embaucher des jeunes pour l'été sous prétexte que "l'efficacité n'est pas au rendez vous....."

C'est le choix de la majorité mais pas celui du groupe LCE.

Halte Saint Martin

La municipalité a définitivement rejeté les sans abris, les exclus de la maison dont elle est propriétaire.

En effet, le local qui abritait depuis 25 ans la Halte Saint Martin a été contraint de fermer ses portes sur ordre de Monsieur Le Maire, celui-ci ne voulant pas assumer la responsabilité de l'accueil dans ce local municipal. Pourtant le service départemental de

sécurité a émis depuis décembre, un avis favorable à la poursuite de l'activité dans cette maison.

Une municipalité ne devrait elle pas soutenir les associations caritatives plutôt que s'acharner à détruire la Halte Saint Martin qui a accueilli 2000 personnes et assuré 12 500 nuitées en 25 ans !!!!!

Insécurité:

Le capitaine, commandant la brigade de gendarmerie de Vienne est intervenu lors du conseil communautaire de la communauté de communes.

Il confirme les mauvais chiffres de la délinquance pour 2009.

Ce document est consultable sur notre site: www.la-cote-ensemble.fr

Voirie

Chacun, dans son quartier, dans sa rue et ses déplacements dans la ville peut constater l'état déplorable de la voirie.

La sécurité des routes communales est de la responsabilité du Maire.

Faut-il un accident grave pour qu'il prenne ses responsabilités et qu'il se décide à boucher les trous?

Le Groupe LCE

Mireille Gilibert, Marielle Coup, Marie-Thérèse Robert

Joël Gullon, Eric Germain Cara, Laurent Perino